

# ATOUT PARC

Un tour au  
radiotélescope  
de Nancay

page 2



*Bassin, parking...*

## Il faut sauver la Tussion

*Oui, à la réouverture de la Tussion !*

*Non, aux parkings avenue Delestraint et  
au béton du bassin !*

page 4/5

- **l'éditorial** est en page 3
- **lettre ouverte au député** page 6
- **commission nature** page 7
- **calendrier celtique** page 8 >>>> l'olivier >>>



# Un tour à Nancay

Notre club d'astronomie s'est déplacé le 29 avril 2006 pour faire la visite du radiotélescope de Nancay (Cher) qui est à ce jour le 4ème plus grand radiotélescope mondial.

Rina Lesellier

Le centre de radioastronomie existe depuis 1954 et est encore à ce jour à la pointe des recherches au niveau mondial. Sur le site de NANCAY il y a trois types d'instruments, le grand radiotélescope (1960), le radio héliographe (1965) et le réseau décacmétrique (1978). Tous ces instruments ont la particularité d'étudier les ondes radio sur de très grandes longueurs

d'ondes de 10 à 30 cm pour le radiotélescope, de 60 cm à 2 m pour le radio héliographe et de 3 m à 30 m pour le réseau décacmétrique.

Ces instruments ont la particularité d'être gigantesques. Le grand Radiotélescope est composé de 2 ensembles ; le miroir mobile mesure 200 m de long sur 40 m de haut et pèse 400 tonnes, il est inclinable sur 90°, et le miroir sphérique qui mesure 300 m de long sur 35 m de hauteur. Cet instrument est destiné à étudier les ondes galactiques, extragalactiques et cométaires.

La grande antenne est vraiment impressionnante sous ses 40 mètres de haut !



Le radio héliographe de Nancay étudie la radio astronomie solaire, en effet les ondes radio émises par le soleil parviennent jusqu'au sol quelque soit le temps, couvert ou dégagé, ce qui est un très gros avantage pour y mener des études scientifiques. Le

radio héliographe est un double réseau en croix de 19 antennes sur 3200 m et 25 antennes sur 2400 m, avec production d'images à une cadence de 200 images par seconde. Le réseau décac-

métrique permet de faire de la radio astronomie planétaire, c'est à dire l'étude spectrale des planètes à fort champ magnétique du système solaire (Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et la Terre). Ce réseau se compose de 144 antennes hélicoïdales de 9 m de haut et de 5 m de diamètre, ce qui forme une surface

réceptrice de 10 000 m. Cette visite se fait sur une après-midi, avec une séance de planétarium pour commencer, la visite de l'exposition permanente et ensuite la visite extérieure du grand radiotélescope.

Si nos adhérents à l'association sont intéressés par cette visite, nous pouvons mettre en place une liste de participants pour nous permettre de réaliser l'organisation de cette journée, le nombre sera limité à 40 personnes. Le centre de Nancay est très touristique avec de nombreuses boutiques artisanales et restaurants qui permettent de compléter agréablement cette sortie.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, avec la participation du club d'astronomie.

**La commission astronomie vous invite à assister gratuitement à une conférence sur la radio astronomie le samedi 28 octobre 2006 à 15h. Rendez-vous à la Maison des Amis des Parc. Merci de vous inscrire au secrétariat : 01 48 60 28 58.**

## É D I T O

**•Astronomie**

La commission astronomie vous invite à assister gratuitement à une conférence sur la radioastronomie le samedi 28 octobre 2006 à 15h. Rendez-vous à la Maison des Amis des Parc. Inscrivez vous au secrétariat au 01 48 60 28 58. Voir en page 6.

**•Déménagement**

Un nouvel espace dans le pavillon Maurouard pour le secrétariat de l'association, première étape avant l'installation durable espérée dans la Maison des Amis du Parc au Forum. Vous avez quand bon vous semble tout loisir de venir découvrir cet univers de notre activité; manifestez vous, nous y sommes pour vous recevoir.

**•A nos lecteurs**

Atout Parc de juillet 2006 n'est pas paru. En effet, devant l'activité importante de ce deuxième trimestre, notamment le déménagement de nos bureaux, il a donc été décidé de supprimer ce numéro et d'en reprendre la parution dès octobre.

**CRÉATION D'UN COMITÉ DE RÉDACTION**

Le bureau de l'association envisageant de faire évoluer en profondeur le journal dans les mois à venir (pagination, présentation, contenu...) et aussi élargir sa diffusion, souhaite créer un comité de rédaction. Il sera en charge de l'élaboration, du choix des articles, du suivi de l'impression et de la distribution. Un appel est

Michel Glévarec,  
Président des Amis du Parc

**Vous avez dit Natura 2000 ?**

La quatrième édition de «Terre en tête», biennale de l'environnement pour un développement durable organisée par le Conseil Général de Seine Saint Denis, vient de se terminer. Réunis au sein du collectif départemental, Environnement 93, les Amis du Parc ont participé à cet événement en accueillant un large public sur le stand mis à leur disposition, parc de la Bergère à Bobigny.

Les visiteurs ont ainsi pu se rendre compte du travail accompli par ces associations pour préserver les derniers espaces naturels du département en s'opposant à la frénésie de quelques élus qui n'ont qu'une idée en tête : bétonner la dernière parcelle naturelle de leur commune. Saluons ainsi les actions de Gagny Environnement (carières), des Genvironnes (jardins ouvriers de St-Ouen), des Murs à Pêches de Montreuil (cultures de fruits sur murs), et de bien d'autres.

Le combat est difficile mais l'exemple de Gagny Environnement qui a obtenu l'annulation du PLU de Gagny ainsi que du projet de construction d'un hypermarché de 6000 M2 par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise est la

démonstration que tous les mauvais coups ne sont pas permis. Plus proche de nous, vous pourriez constater dans ce numéro d'Atout Parc que l'avenir du bois de la Tussion est entrainé de se jouer en ce moment. Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable qui, non contente d'abandonner sa propriété en n'accordant aucune ligne de crédit pour la réalisation de travaux de remise en état des bâtiments de l'ancienne Poudrerie nationale, vient d'accorder à la ville de Villepinte l'autorisation de construire un bassin de rétention sur le site de la Tussion. De son côté, le Scapfa projette de construire des parkings le long du bois avant la fin de l'année.

Le Parc de la Poudrerie et le bois de la Tussion ont été classés «Natura 2000» en avril dernier. Ce classement identifie un ensemble de sites naturels à travers toute l'Europe pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats. C'est peut-être le moment de vérifier si cette définition est compatible avec la construction d'un bassin de 20m de profondeur et de 30m de diamètre en demandant aux instances européennes de se prononcer.

donc lancé auprès de nos adhérents qui souhaiteraient y participer. Pour cela nous

vous invitons à contacter le secrétariat : 01 48 60 28 58.



L'ancien bureau de l'association avant déménagement.



*Malgré l'avis favorable de la commission des sites, les Amis du Parc restent opposés à la construction d'un bassin de retenue des eaux dans le bois de la Tussion à laquelle s'ajoute aujourd'hui la réalisation de places de stationnement dans la rue du Général Delestraint. Il fut un temps, bien lointain semble t-il, ou Mr Asensi et Mme Valleton alors en campagne électorale (mai 1997) étaient venus rappeler leur attachement au Parc. Les bonnes intentions ne résistent pas au temps et les vieux démons des décisions simplistes réapparaissent !*

**Pierre Guytard**

la Haute-Ille. Fragilisé par cette situation, il était tentant de considérer La Tussion comme une réserve foncière à même de satisfaire les besoins des collectivités territoriales. C'est ainsi qu'un premier projet de construction d'un bassin de rétention des eaux a pu être lancé par Madame Valleton, Maire de Villepinte, immédiatement suivi par l'annonce de la construction de parkings avenue du Général Delestraint (Cf. lettre du Seapfa n°2 co-signée par Monsieur Asensi et Madame Valleton !). A quand un projet de construction d'une école ou d'une déchetterie ? (\*) Cette situation nous a amené à réagir avec le soutien d'une partie croissante des riverains du Bois de la Tussion. D'abord parce qu'il existe des alternatives permettant de sauvegarder l'intégrité du site, aussi bien pour le projet de

Nous avons écrit le 18 Août dernier une lettre ouverte à Mr Asensi, Président du Seapfa, Maire de Tremblay en France et Député de la circonscription. Nous y exposons notre opposition totale aux projets qui menacent le devenir du Bois de La Tussion en portant de graves atteintes à l'intégrité de ce site classé.

Rappelons que le bois est fermé depuis 5 ans suite à des affaissements de terrain et entièrement clôturé pour en interdire l'accès au public. Cette situation a entraîné une certaine désaffection de son propriétaire, le Conseil Général, qui a préféré investir dans le parc de

à la Une

# Il faut sa

construction de parkings que pour celui de bassin de rétention.

Au niveau des parkings : il est facile de recréer plusieurs dizaines de places de stationnement dans les rues avoisinantes de la gare, notamment celles qui possèdent de larges trottoirs (trop souvent encombrés anarchiquement par des véhicules) comme les avenues Nappée, Sully, Branly... pour ne citer qu'elles. Ces rues vont être très prochainement réaménagées... pourtant c'est la solution de facilité qui est retenue, détruisant ainsi la

tion : il existe aussi une solution alternative douce résolvant à la fois le problème des riverains inondés lors d'importants orages mais permettant aussi la récupération des eaux pluviales au profit de l'espace naturel du Bois de la Tussion en contrant les conséquences de la sécheresse qui sévit actuellement, par la création d'un bassin ouvert dans la plaine située derrière les rues des Fraisières et des Iris. Des systèmes de dépollution des eaux existent et pourraient être appliqués sur place.

**A l'origine du classement du Bois de la Tussion, notre association n'arrive pas à faire passer un tel acharnement envers un site classé de notre département !**

perspective verte du bois de La Tussion. A t-on envisagé de limiter l'utilisation des véhicules individuels pour se rendre à la gare par une amélioration substantielle de la qualité de service (capacité, fréquence, extension des plages de desserte...) des lignes de bus ? Au niveau du bassin de réten-

Inquiets des conséquences de la construction de ce bassin de rétention sur le site classé nous avons également adressé un courrier à Mme Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable. Dans cette lettre, restée sans réponse, l'association demandait qu'une étude d'impact soit réa-



Affichettes posées sur la Tussion pour informer les riverains.

# trouver la Tussion !

lisée afin de mesurer les conséquences de l'implantation d'une canalisation de 340 mètres de long et d'un bassin de 20 mètres de profondeur sur l'hydrométrie de cette partie du bois de la Tussion (risque de drainage de la nappe phréatique comme cela a pu être observé en zone sud).

A l'origine du classement du Parc en 1994, notre association n'arrive pas à comprendre un tel acharnement envers un des rares sites classés de notre département (\*\*). A l'unisson Ministre, Député, Maire, administration de défense de l'environnement

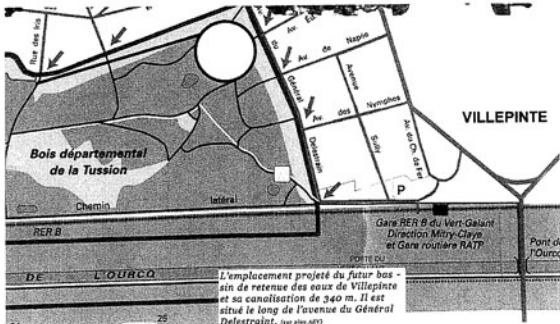
## Parc en 1994, à comprendre des rares sites

ronnement (DIREN !) ont approuvé la construction du bassin. Des idées insensées comme le déclassement du bois de la Tussion ont même été émises.

C'est inacceptable. Nous ne devons pas laisser faire !

Notre proposition, après renoncement aux projets précités, consiste à rassembler tous les acteurs pour que soit élaboré un projet qui serait lui, EXEMPLAIRE. Exemple, car permettant de répondre aux besoins des habitants riverains du Bois de La Tussion et ceux des communes avoisinantes par :

● La réouverture (totale ou partielle) du Bois de La Tussion afin que la population puisse de nouveau avoir accès au site. Pour se faire, il devra être réaménagé afin de pouvoir faire coexister une faune et une flore exceptionnelle et une fré-



quentation raisonnée du public.

● La réhabilitation de la zone inondable du bois (capacité de plusieurs milliers de mètres cubes) et la création d'un bassin ouvert comme il en existe dans le parc départemental du Sausset. Cela afin de recueillir les excédents des eaux de pluie (donc éviter les inondations des riverains à la suite de gros orages) et permettre de contrer les conséquences de l'assèchement du bois... (alors qu'aujourd'hui les eaux pluviales sont évacuées à plusieurs dizaines de kilomètres à Achères).

Nous avons écrit en ce sens à Mr Asensi, au Conseil Général et à Mme le Maire de Villepinte pour qu'enfin ait lieu une

concertation sur le devenir du Bois de la Tussion et qu'il soit à nouveau ouvert au public.

Les habitants de Villepinte, de Tremblay, de Sevran et au-delà doivent pouvoir accéder à cet espace vert, unique dans le département, qui ainsi préservé retrouverait son rôle de lieu de détente, de promenade et de découverte d'une faune et d'une flore particulièrement riches.

(\*) Il fut une époque (fin des années 80) où le maire de Villepinte (de l'époque) envisageait de construire une cité HLM dans le Bois de la Tussion.

(\*\*) 36 sites classés dans l'Essonne, 34 dans le Val d'Oise, 29 dans les Hauts

de Seine, 12 dans le Val de Marne mais seulement 2 sites classés en Seine St Denis (le Parc Forestier de la poudre et les murs à pêches de Montreuil... qui sont tous deux menacés !).

en page 6 la lettre ouverte au député de Tremblay en France

Ce bassin serait justifié par les inondations dont sont victimes certains riverains (quelques pavillons seulement). Mais pour - quoi avoir autorisé ces constructions sur sous-sol enterré sachant les lieux inondables ? Pourquoi bétonner les rues et trottoirs sans se soucier de l'imperméabilisation croissante des

sols ? Quelles villes ont aujourd'hui des plans de récupération des eaux ? Pourquoi ne pas demander aux riverains de disposer des réservoirs de récupération des eaux de pluies ? Cela pourrait certainement limiter les afflux d'eaux en cas d'orage dans les égouts et éviter de les envoyer à Achères. M.M

*Le 18 août dernier nous adressons une lettre ouverte à Mr Asensi Député maire de Tremblay en France au sujet du Bois de la Tussion et du projet de construction de parking dans la rue du Gal Delestraint.*

**Monsieur le Député Maire,**

*La réunion de la commission des sites qui s'est tenue le 31 mai dernier au pavillon Maurovard du parc de la Poudrerie pour statuer sur la construction d'un bassin de rétention sur le site classé de la Tussion ne fut en réalité qu'une mascarade. En effet, le propriétaire des lieux (Conseil Général), les supposés défenseurs de cet espace (DIREN, ministère de l'Ecologie), ..... ont d'une voix unanime répondu aux exigences du maître d'ouvrage (mairie de Villepinte) en autorisant la construction d'un bassin de rétention sur ce site classé. Fort de cet acquit, le projet de création de places de parking le long du bois de la Tussion refait surface.*

# Lettre ouverte au député

*Alors que vous nous assuriez, à l'occasion de notre rencontre de l'an dernier à l'Hôtel de Ville, qu'il n'était pas question de construire des places de parking avenue du Général Delestraint nous découvrons, dans « La lettre du SEAPFA n°2 » que le début des travaux est prévu en septembre 2006 !!*

*De son côté Mme Valleton, co-signataire de cette lettre, lui - sait entrevoir l'étude d'autres alternatives (Cf. courrier du 1er février 2006 adressé à Madame Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable au bas de cette lettre).*

*Effectivement des solutions alternatives existent comme la création de places de stationnement dans les rues parallèles à l'avenue du Général Delestraint, d'ailleurs en travaux actuellement. Ces solutions ont-elles été étudiées? La création d'un parking en superstructure comme celui de la gare d'Aulnay a-t-il été envisagé? Plutôt que de laisser les places de stationnement envahir l'espace de chaque côté de la gare, ce type de parking permettrait de libérer des emplacements au grand profit des piétons et des cyclistes tout en garantissant le quota de places nécessaire aux besoins des usagers. Les chefs de projets ont-ils pensé au sort des non voyants et des promeneurs en général qui empruntent le chemin le long de la voie ferrée et qui viennent butter sur le parking pour se rendre à la gare?*

*Une fois de plus, le Parc de la Poudrerie est considéré comme une réserve foncière à même de satisfaire les besoins d'expansion des collectivités territoriales. La lettre du SEAPFA mentionne en couverture « Le pôle du Vert-Galant un projet exemplaire ». Ce n'est pas notre avis car si tel était le cas comment expliquer « l'oubli » de la présence d'un site classé (quasiment le seul en Seine-Saint-Denis) à proximité immédiate ?*

*Un projet exemplaire n'aurait pas manqué de mettre en valeur cet atout unique que représente le parc de la Poudrerie pour l'est du département. Nous regrettons amèrement que les trois projets : construction d'un bassin de rétention (ou plutôt les alternatives qui n'ont pas été retenues), réaménagement du pôle gare et réouverture au public du bois de la Tussion n'aient pas fait l'objet d'une étude globale intégrant les besoins d'urbanisme et d'environnement dans le cadre d'un projet qualifié alors d'exemplaire.*

*Pour terminer, nous vous rappelons que, dans un courrier en date du 25 janvier 2006, nous avions demandé votre soutien pour éviter que des projets de construction de bassin de rétention et / ou d'aménagement de parkings ne puissent aboutir. Monsieur le Député Maire, il devient urgent que nous nous rencontrions afin d'examiner avec vous le devenir de la Tussion.*

*Soyez assuré que les Amis du Parc qui, depuis vingt six ans luttent avec pugnacité pour sauver cet espace remarquable et en ont obtenu son classement, ne baisseront pas les bras et engageront toutes les actions nécessaires pour faire respecter le site classé du parc de la Poudrerie dont le bois de la Tussion fait*

*partie intégrante.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.*

**Le Président,  
Michel GLEVAREC**

*Extrait du courrier de Madame Martine Valleton, adressé à Madame Nelly Olin en réaction à la lettre des Amis du Parc qui demandaient à Madame la ministre de s'opposer aux projets menaçant l'intégrité du bois de la Tussion.*

*Madame la maire de Villepinte, après avoir rappelé l'intérêt du projet de bassin de rétention, affichait la position suivante quant à la création de parkings :*

*« En ce qui concerne les places de stationnement devant être réalisées sur la voie bordant le bois de la Tussion, elles font partie intégrante du projet de création d'une gare routière, porté par le Syndicat Intercommunal (SEAPFA) dont Villepinte est membre.*

*Je ne suis pas attachée à cet emplacement mais subordonne mon accord global à la réalisation d'un certain nombre de places de stationnement destiné à ne pas pénaliser les habitants de ma ville. ».*

## •Commission Nature

Cette commission se restructure en redéfinissant son rôle, ses tâches et son fonctionnement. Pour se faire nous organisons une réunion ou TOUS les adhérents(e)s intéressé(e)s sont attendu(e)s.

A cette réunion nous aborderons :

- la situation des mares, leur devenir et les travaux qui vont être entrepris pour les réhabiliter (nous inviterons à cette occasion des personnes qualifiées pour nous expliquer la nature des travaux et leur déroulement)
- l'état général du parc, celui des merlons, les zones sinistrées... Que faire ?

> recréer des zones natures en isolant certaines parcelles pour qu'elles se régèrent

> relancer les scolaires pour que, comme ce fut le cas de la parcelle 19, une nouvelle parcelle puis d'autres soient à leur tour réhabilitées par les classes. (Maud, qui travaille avec nous bénévolement sur la dégradation du Parc en comparant la situation constatée en 1990 à celle d'aujourd'hui)

- les animations "nature"

> état des visites guidées "nature" au premier semestre (croissance de +32%) et situation depuis la rentrée...

> les animateurs ? Comment recruter de nouveaux intervenants et les former ?

- et bien d'autres sujets en discussion ouverte.

Cette réunion se tiendra le Samedi 14 OCTOBRE au Pavillon Maurouard, salle de conférence partir de 14h30.

Tous les adhérent(e)s sont invité(e)s.

Coordinateurs/animateurs :  
André Petit, Michel Boulay,  
Pierre Guytard

## La Nuit des étoiles 2006

S'est déroulée sur le Parc de la Poudrerie Porte de la Marine le samedi 5 Août 2006 de 22H à 1H du matin. Nous avons eu une soirée particulièrement agréable grâce à des conditions climatiques favorables. Une cinquantaine de personnes sont venues nous rejoindre, les astronomes des Amis du Parc avaient mis à la disposition du public 2 télescopes, une lunette et des jumelles d'astronomie, 6 animateurs étaient sur place à la disposition du public pour lui faire découvrir le ciel d'été. La Lune et Jupiter ont été visibles en début de soirée, ensuite nous avons eu tout notre temps pour repérer les constellations, les amas d'étoiles, les étoiles doubles, le triangle de

l'été.

Nous avons eu la satisfaction de rencontrer un public curieux et intéressé, beaucoup de questions ont animé cette soirée riche en échanges. Le thème de cette 16ème Nuit des Etoiles était « la pollution lumineuse », dans nos villes tous les éclairages extérieurs participent à cette pollution qui nous empêche de voir le ciel nocturne dans toute sa splendeur. Nous n'étions pas épargnés par cette pollution même dans le Parc, mais nous ne manquons pas de renouveler cette manifestation à cet endroit qui était particulièrement bien adapté pour l'accès au public. Venez donc nous rejoindre l'année prochaine, même endroit même heure.

Les télescopes étaient de sortie en ce 5 août.



### Rencontres de la Poudrerie 2006

Les 14 et 15 octobre :  
Goûts et couleurs d'automne

C'est avec la participation des artisans locaux que nous accueillerons l'automne, saison riche en couleurs et en saveurs. Observez leurs savoir-faire et laissez vos papilles s'en émerveiller. Pommes anciennes, châtaignes, miel, pains, légumes, nombreuses dégustations au programme !

RDV : Pavillon Maurouard, accès libre de 14h à 18h

Le 3 décembre :  
La Sainte Barbe

Enrichissez vos connaissances historiques en participant à cette célébration organisée chaque année par notre Commission du Musée.

RDV : Musée des poudres, accès libre dès 14h

# ATOUT PARC

Journal  
d'information  
des Amis du  
Parc Forestier  
de la Poudrière.

Trimestriel  
Octobre:  
Novembre:  
Décembre 2006

Directeur de  
publication :  
Michel Gélivarec.  
Mises en page :  
Marc Moulin.  
Secrétaire /  
relecteur :  
André Petit.

Tirage de ce numé-  
ro: 300 ex. Atout  
Parc est distribué  
gratuitement à tous  
les adhérents de l'asso-  
ciation. Le numé-  
ro 53 paraîtra en  
janvier 2007.

Ont participé à ce  
bulletin :  
Michel Gélivarec,  
Pierre Guyard,  
Rima Lesellier,  
Catherine Merlier,  
Marc Moulin.  
Les articles signés  
n'engagent que leurs  
auteurs. N'hésitez  
pas à nous envoyer  
vos idées et sugges-  
tions sur le fonction-  
nement de l'associa-  
tion, les articles, le  
Parc, les articles...



À propos des  
Amis du Parc :  
Forte de ses 220  
adhérents, l'associa-  
tion des Amis du  
Parc s'attache à faire  
partager son enthousiasme pour le Parc de la Poudrière de Sevan. Elle a ouvert  
le Musée technique  
des Poudrières en 1952 et est à l'origine du  
classement du Parc  
comme site remar-  
quable. Au travers  
d'animations  
diverses à l'attention  
de tous les publics et  
notamment des  
enfants, elle propose  
des activités péda-  
gogiques et de décou-  
vertes autour de  
thèmes environne-  
mentaux : astrono-  
mie, orientation,  
apiculture, histoire  
locale, les arbres de  
la forêt mais aussi le  
Musée des poudres  
et son patrimoine  
industriel et humain.

connaissez-vous...

## le calendrier celtique

Je termine, dans ce numéro 52 de votre journal pré-  
féré, le tour d'horizon commencé précédemment, du  
calendrier celtique.

### La Fée des Bois

Si vous êtes né(s)  
Entre le 3 et le 12  
août, mais aussi  
entre le 1er et le 10  
mars :

VOTRE ARBRE TUTÉLAIRE  
EST LE SAULE.

Psychiquement et  
intellectuellement,  
vous êtes aussi  
souples et adap-  
tables qu'une  
baguette de saule.  
Vous ne craignez  
pas de vous asseoir  
à une même table  
avec un mendiant,  
un roi, un ange ou  
un démon. Votre  
tolérance vous per-  
met de vous identi-  
fier aux êtres les  
plus divers. D'esprit  
pratique, intuitif,  
les natifs du saule  
se trouvent souvent  
là où se concrétis-  
sent les grands  
rêves humains. Ils  
gardent toute leur

fraicheur là où  
d'autres sombrent  
dans la grisaille,  
leur calme dans la  
plus grande agita-  
tion.



Si vous êtes né(s)  
Entre le 13 et le  
22 septembre, mais  
aussi entre le 11 et  
le 20 mars :

VOTRE ARBRE TUTÉLAIRE  
EST LE TILLEUL.

Les natifs du tilleul  
souffrent amoureux-  
sément de la vie. Ils  
ont beau se persua-  
der que tout est  
bien ainsi, ils ne  
peuvent s'empêcher  
de se demander  
"pourquoi mes idées  
et mes rêves sont-ils  
plus beau que la  
réalité. Certains  
parviennent à ins-  
tiller dans l'exis-  
tence une parcelle  
de perfection. Sans  
les tilleuls nous  
finirions par  
oublier combien la  
vie est belle !

tomme.  
Qui sait s'en inspi-  
rer deviendra un  
de ces êtres inou-  
blable au sens le  
plus positif du mot,  
qui veille à l'har-  
monie, la justice et  
la beauté. La com-  
plaisance délicate  
des personnes nées  
sous le signe de  
l'olivier les met en  
péril dans un  
monde insensible.

Si vous êtes né(s)  
Entre le 24 sep-  
tembre et le 3  
octobre mais aussi  
entre le 22 et le 31  
mars :

VOTRE ARBRE TUTÉLAIRE  
EST LE NOISETIER.

Si vous êtes né(s)  
sous le signe du  
noisetier, faites  
confiance au  
chiffre 9. Si vous  
êtes impatient, ne  
précipitez rien.  
Comme lui vous  
avez une âme de  
pionnier, mais ne  
vous épuisez pas à  
vouloir corriger des  
situations défec-  
tueuses au lieu de  
laisser mûrir dou-  
cement vos noi-  
settes.

Si vous êtes né(s)  
Sic 23 septembre :

VOTRE ARBRE TUTÉLAIRE  
EST L'OLIVIER.  
L'olivier a pour jour  
le 23 septembre, soit  
l'équinoxe d'au-

## QUIZZ BOIS

1 Où se trouve l'aubier dans un arbre ?

- a. au cœur de l'arbre.
- b. juste sous l'écorce.
- c. à la cime de l'arbre.

2 Qu'est-ce qu'un trait de Jupiter ?

- a. un assemblage de charpente.
- b. un ornement de meuble.
- c. un défaut du bois.

3 Quels sont les arbres les plus hauts du monde ?

- a. des baobabs.
- b. des pins maritimes.
- c. des eucalyptus.

4 Parmi ces bois français, quel est l'intrus ?

- a. le hêtre.
- b. le fromager.
- c. le pin laricio.

5 Combien d'années peuvent vivre certains arbres ?

- a. entre 500 et 1000 ans.
- b. entre 1000 et 3000 ans.
- c. plus de 3000 ans.

Réponses

1 (C)  
2 (B)  
3 (A)  
4 (C)  
5 (C)